

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

ÉLECTIONS LEGISLATIVES 2022 – PROPAGANDE ELECTORALE

Quantités estimatives maximales admises à remboursement – avril 2022

Circonscription	Nombre de bureaux de vote	Nombre d'électeurs	Nombre maximal de professions de foi	Nombre maximal de bulletins de vote	Nombre d'emplacements de panneaux d'affichage	Nombre maximal de grandes affiches	Nombre maximal de petites affiches (réunions électorales)
Circonscription 1 - Blois	95	82929	87075	182444	112	224	224
Circonscription 2 - Romorantin-Lanthenay	105	80492	84517	177082	160	320	320
Circonscription 3 - Vendôme	191	82071	86175	180556	230	460	460
DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER	391	245492			502		

**Les chiffres ci-dessus sont susceptibles d'évoluer, une actualisation sera effectuée courant mai 2022.
Un tableau actualisé sera mis en ligne sur le site Internet de la préfecture.**

REMISE DE LA PROPAGANDE ELECTORALE

	1 ^{er} tour	2d tour
Jours de livraison	Lundi 23, Mardi 24 et Mercredi 25 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h Lundi 30 mai de 9h à 12h	Lundi 13 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h et Mardi 14 juin de 9h à 12h et de 14h à 19h
Date limite de livraison	Lundi 30 mai 2022 à 12h	Mardi 14 juin 2022 à 19h

Conditionnement des documents :

Les bulletins de vote devront être conditionnés dans des cartons de 10 000 bulletins. Ces cartons devront présenter une étiquette indiquant le nom du candidat, la circonscription concernée et le nombre de documents. L'ensemble de ces cartons devra être livré sur palette.
Les professions de foi devront être cerclées/liassées et présentées sur palette.

SITE DE LIVRAISON DE LA PROPAGANDE ELECTORALE

Adresse

Société Borgwarner – Bâtiment D
12 boulevard de l'Industrie
(côté poste de surveillance)
41000 BLOIS

Contact obligatoire 48 h auparavant pour rdv livraison :

02-54-81-56-14 ou 15 ou 20

pref-elections@loir-et-cher.gouv.fr

Prévoir un camion avec hayon et transpalette (pas de quai de déchargement)

(Plan au verso =>)

